

RUCHER DU HAUT BUGEY - RHB-01 FORMATION 2026

NOM : PRENOM :
 Rue, Numéro, Lieu-dit :
 Commune : Code postal :
 Date de naissance : Portable (ou fixe) :
 Adresse mail (écrire lisiblement) :@.....

Je possède déjà 1 ou plusieurs ruches OUI NON - Je suis totalement novice OUI NON

- A) Adhésion au RHB 01 (20 €) + Cotisation au SNA (5.50 €) **25.50 €**
- B) Formation rucher école :
- 1 personne 60 € €
 - 1 couple 90 € €
- C) Abonnement facultatif à différentes revues :
- 11 numéros « L'ABEILLE DE France » (Revue SNA) choix entre
Version PAPIER à 26 € OU version ELECTRONIQUE à 16 € soit€
 - 11 numéros « ABEILLES ET FLEURS » (Revue UNAF)
Version PAPIER à 36€ OU version ELECTRONIQUE à 23 € soit€
 - 6 numéros « LA SANTE DE L'ABEILLE » (Revue FNOSAD) à 26.00 € soit€

POUR CEUX QUI POSSEDENT DEJA UNE OU PLUSIEURS RUCHES :

NAPI : NOMBRE RUCHES + RUCHETTES

N° SIRET Obligatoire pour la vente de votre miel

1. **Assurance obligatoire** et payante dès la première ruche et ruchette, **choix entre 3 formules :**

- | | | | | | |
|-------------------------|-------------------------------|-------|----------|------|--------|
| soit Pack BRONZE | Nombre de Ruches et ruchettes | | x 0.45 € | soit |€ |
| ou Pack ARGENT | Nombre de Ruches et ruchettes | | x 1.75 € | soit |€ |
| ou Pack OR | Nombre de Ruches et ruchettes | | x 3.50 € | soit |€ |

2. **Avez-vous adhéré au GDS** OUI NON (rayer la mention inutile)

€

SOIT UN CHEQUE GLOBAL à l'ordre du RHB 01 d'un montant de

JE M'ENGAGE à prendre connaissance et à respecter les statuts et le règlement intérieur affichés au rucher.
J'AUTORISE la diffusion et/ou reproduction des photographies et/ou vidéos prises lors des séances sur lesquelles je figure.
JE RECONNAIS être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site
<https://www.snapiculture.com/conditions-generales-et-franchises-des-assurances-apicoles-2026/>
JE DONNE au SNA procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-participation.
 A ce titre, **JE M'ENGAGE** à indiquer au RHB01 le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches, à régler le montant d'un des packs comprenant l'éco-contribution et à accepter les contrôles externes concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire.
 Pour donner effet à la présente procuration, **J'ATTESTE que je ne commercialise que des pots de miel.**

DATE :

SIGNATURE :

A envoyer à la secrétaire Pascale DARDAT 27 Rue du Pic Mar 01960 PERONNAS

DESCRIPTION DES DIFFERENTS PACKS D'ASSURANCE

PACK BRONZE qui comprend :

L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit.
+ L'accès aux événements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit.
+ l'accès aux webinaires du SNA.
+ La prise en charge par le SNA de la couverture assurance en Responsabilité civile apicole à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration officielle de détention et d'emplacement de ruches (délivrance d'une attestation d'assurance sur demande de l'adhérent).
+ La prise en charge par le SNA de l'éco-contribution à la hauteur du nombre de ruches cotisantes correspondant à la déclaration de détention et d'emplacement de ruches de l'adhérent (délivrance d'une attestation et du pack info-tri sur demande de l'adhérent).
Montant de la cotisation formule pack Bronze : 0,45€ / ruche.

PACK ARGENT qui comprend :

L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit.
+ L'accès aux événements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit
+ l'accès aux webinaires du SNA.
+La prise en charge par le SNA de la couverture d'assurance comprenant la Responsabilité civile apicole - Défense pénale et Recours + Incendie + Tempête + Inondation à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration officielle de détention et d'emplacement de ruches (délivrance d'une attestation d'assurance sur demande de l'adhérent).
+ La prise en charge par le SNA de l'éco-contribution à la hauteur du nombre de ruches cotisantes correspondant à la déclaration de détention et d'emplacement de ruches de l'adhérent (délivrance d'une attestation et du pack info-tri sur demande de l'adhérent).
Montant de la cotisation formule pack Argent : 1,75€ / ruche.

PACK OR qui comprend :

L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit.
+ L'accès aux événements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit.
+ l'accès aux webinaires du SNA.
+ La prise en charge par le SNA de la couverture d'assurance comprenant la Responsabilité civile apicole - Défense pénale et Recours + Incendie + Tempête+ Inondation + Vol + Détérioration à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration officielle de détention et d'emplacement de ruches (délivrance d'une attestation d'assurance sur demande de l'adhérent).
+ La prise en charge par le SNA de l'éco-contribution à la hauteur du nombre de ruches cotisantes correspondant à la déclaration de détention et d'emplacement de ruches de l'adhérent (délivrance d'une attestation et du pack info-tri sur demande de l'adhérent).
Montant de la cotisation formule pack Or : 3,50 € / ruche